RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

Genève, le 23 mars 2022

Le Conseil d'Etat
1126-2022

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la
communication (DETEC)
Madame Simonetta Sommaruga
Conseillère fédérale
Palais fédéral nord
Kochergasse 10
3003 Berne

Concerne : mise en œuvre du volet technique du 4ème paquet ferroviaire de l'UE – 2ème étape : prise de position du canton de Genève suite à consultation

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vous remercions de nous avoir consultés sur le projet cité en objet. Après analyse par les différents services concernés, nous approuvons le principe général des modifications apportées à la loi sur les chemins de fer (LCdF) ainsi qu'à la loi sur les installations électriques (LIE) et vous prions de prendre note des réponses apportées au questionnaire annexé.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et vous remerciant d'avance pour la prise en compte de nos remarques, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle Righetti

Le président :

Serge Dal Busco

Annexe mentionnée

Copie à (word et PDF) : weiterentwicklungregelwerke@bav.admin.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Catalogue de questions relatif au projet à mettre en consultation concernant la mise en œuvre du volet technique du 4ème paquet ferroviaire de l'UE – 2ème étape

Prise de position de: **République et Canton de Genève**

Objectifs

1. Approuvez-vous l'objectif général du projet visant à mettre en œuvre le volet technique du 4ème paquet ferroviaire de l'UE (4RP-TP) en Suisse ?

☒ OUI ☐ NON

2. Voyez-vous des mesures supplémentaires ou d'autres mesures à mettre en œuvre afin de créer un système ferroviaire européen consolidé et d'améliorer la compétitivité du secteur ferroviaire ?

☐ OUI ☒ NON

Mesures

Harmonisation des prescriptions

3. L'orientation envisagée en vue de l'harmonisation des prescriptions, des procédures et des méthodes dans le domaine de l'interopérabilité vous convient-elle pour la Suisse également ?

☒ OUI ☐ NON

4. À l'instar des précédentes règles en matière d'interopérabilité, il conviendrait d'appliquer les prescriptions, procédures et méthodes harmonisées et perfectionnées dans le cadre du 4RP-TP également au domaine non interopérable, lorsque cela se justifie à des fins d'optimisation. Êtes-vous d'accord avec cela ?

☒ OUI ☐ NON

Réduction des règles nationales dans le domaine interopérable

5. Pensez-vous que la réduction de la complexité actuelle, due aux différentes règles nationales, pour les entreprises requérantes telles que les entreprises de transport ferroviaire (ETF) ainsi que pour les fabricants de véhicules et de sous-systèmes, qui est prévue dans le cadre de la mise en œuvre du 4RP-TP, est suffisante ou opportune ?

Avec un réseau ferroviaire régional dont le caractère transfrontalier se renforcera dans les décennies à venir, le Canton de Genève soutient l'approche volontariste du Conseil fédéral dans la simplification des règlementations dans le domaine de l'interopérabilité.

Uniformisation des procédures d'homologation pour les sous-systèmes ferroviaires

6. Considérez-vous que les adaptations proposées afin de standardiser les procédures d'homologation pour les sous-systèmes sur la base du 4RP-TP sont suffisantes ou opportunes ?

Le Canton soutient l'approche volontariste du Conseil fédéral.

Renforcer l'Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer et la coopération avec et entre les autorités sécuritaires nationales et les services d'enquête sur les accidents.

7. Considérez-vous que l'orientation et les moyens proposés pour renforcer l'ERA et la coopération entre les autorités sécuritaires et les services d'enquête sur les accidents sont pertinents ?

☒ OUI ☐ NON

Conséquences :

8. Voyez-vous d'autres conséquences notables en plus de celles mentionnées dans le projet (sur la Confédération, l'économie nationale, l'environnement, etc.) ?

☐ OUI ☒ NON

Autres remarques :

9. Avez-vous des remarques à formuler concernant les autres sujets du projet ?

☐ OUI ☒ NON

10. D'après vous, y-a-t-il des sujets qui n'ont pas été suffisamment pris en compte, lesquels et pourquoi ?

☐ OUI ☒ NON